Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260529-D31DSJVAP_M26-DE

DSJVAP / VL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2026

VALDOCCO - VERSEMENT DU SOLDE DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2025

Rapporteur : M. Anthony HUE

Conformément à la convention 2024-2025 signé avec Le Valdocco, la ville de Fougères verse une subvention de fonctionnement.

Conformément à la convention, la ville verse trois acomptes représentant chacun 30% du montant de la subvention de fonctionnement de l'année n-2. Ainsi, en 2025, trois acomptes de 30 798 € chacun ont été versés, pour un montant de 92 394 €.

Au titre de l'année 2025, le montant doit être réajusté selon les dépenses constatées au compte de résultat 2025 pour le Valdocco.

Selon les justificatifs qui nous ont été transmis **la participation financière municipale au titre de l'année 2025 s'élève à 138 916 €** (120 463 € en 2024 et 102 661 € en 2023).

La convention précise les modalités de participation de la Ville comme indiquées ci-dessous :

CHARGES 2025		**PRODUITS 2025**	
Animateur responsable	59 535	CAF CTG	1 023
Animateur 1	28 611	Département Contrat Territoire	0
Animateur 2	29 483	Fonjep (Reliquat 2015-2020)	4 145
Apprenti		**Ville - convention pluriannuelle**	**138 916 €**
Secrétaire / Comptable	9 254		
Ménage	3 441		
Loyer locaux	6 223		
Eau/énergies	3 537		
Forfait activités	4 000		
TOTAL CHARGES	144 084 **€**	**TOTAL PRODUITS**	**144 084 €**

Le solde à verser au titre de la subvention de fonctionnement 2025 correspond à la somme de 46 522 €.

La commission municipale Jeunesse, Vie étudiante et Conseil Municipal des Jeunes, réunie en séance du 5 mai 2026, a émis un avis favorable (avec une abstention) au versement du solde de la subvention annuelle de fonctionnement 2025 pour le Valdocco d'un montant de 46 522 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les 46 522 € au Valdocco pour le solde de la subvention 2025.

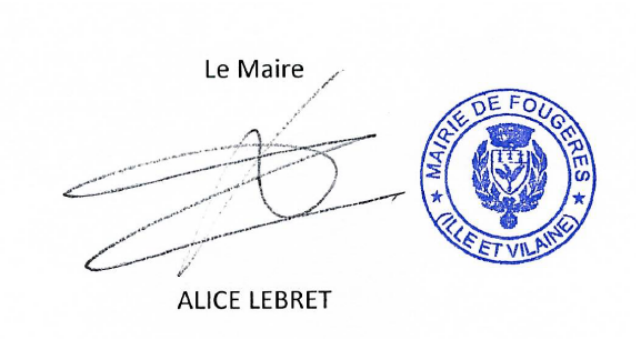
Signé électroniquement par Patricia LEBRETON le 03/06/2026 13:05:28

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260529-D31DSJVAP_M26-DE

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères, le 29 mai 2026

Madame le Maire,



Signé électroniquement par : Alice LEBRET
Le 2026-06-02T15:05:34+02:00

La secrétaire de séance,



Signé électroniquement par : Patricia RAULT
Le 2026-06-03T21:41:28+02:00